

Master ès Sciences en sciences infirmières

Master conjoint UNIVERSITE DE LAUSANNE
Faculté de biologie et de médecine
et
HAUTE ECOLE SPECIALISEE DE SUISSE OCCIDENTALE
Domaine santé

PLAN D'ETUDES 2017 – 2018 Cursus 2017 – 2019

Qualification visée par le cursus	1
Objectifs de formation et compétences à acquérir	1
Domaines de compétences, modules et unités d'enseignement.....	3
Cursus 2017-2019, vision d'ensemble	8

Ce plan d'études est valide pour la volée ayant débuté ses études en 2017 (Volée 9)

QUALIFICATION VISÉE PAR LE CURSUS

Le Master ès Sciences en sciences infirmières (MScSI) s'inscrit dans un contexte marqué par des besoins croissants de la population en matière de soins de santé, des attentes plus importantes envers des soins de qualité basés sur des preuves, un accompagnement et un suivi plus soutenus des patients, par une pénurie concomitante de professionnels de la santé, et enfin par de fortes pressions pour limiter les coûts du système, notamment par le biais de pratiques cliniques à la fois efficaces et efficientes.

Pour contribuer à relever ces défis, le MScSI qualifie les diplômé-e-s pour travailler dans le champ de la pratique infirmière avancée (PIA). La PIA fait référence à un niveau avancé de la pratique clinique, un savoir infirmier approfondi et une compétence confirmée au service des besoins de santé en contexte d'interdisciplinarité. Les savoir-faire nécessaires aux prises de décisions complexes doivent reposer sur une pratique qui maximise l'utilisation de connaissances scientifiques acquises pendant les études universitaires de Master (2^e cycle de formation en Haute Ecole), ainsi que sur une expérience clinique avancée. Au sein de la PIA, la formation du MScSI prépare ses diplômé-e-s à exercer un rôle *d'infirmier ou d'infirmière clinicienne spécialisée* (ICLS)¹. Les ICLS assurent un rôle de premier plan dans l'utilisation des résultats probants applicables aux soins infirmiers et dans l'élaboration de guides de pratiques. Ils sont capables d'exercer un rôle clinique expert, ainsi qu'un rôle conseil auprès des équipes soignantes et d'agir comme agents de changement au sein du système de santé pour améliorer l'efficacité, l'efficience, l'accessibilité, la continuité, la qualité et la sécurité des soins infirmiers².

OBJECTIFS DE FORMATION ET COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Le MScSI permet l'acquisition de compétences regroupées autour des quatre domaines suivants³ :

- 1) Fondements de la discipline infirmière et de la PIA

¹ Cette dénomination peut varier selon le milieu clinique ou le canton en Suisse romande.

² Plus d'informations sur la PIA et le rôle *d'infirmier ou d'infirmière clinicienne spécialisée* : www.unil.ch/sciences-infirmieres.

³ Ces quatre domaines de compétences sont en concordance avec la typologie établie par Hamric et al. (Hamric A.B., Hanson C.M., Tracy M.F., O'Grady E.T. Advanced Practice Nursing, An Integrative Approach. 5th Edition ed: Saunders 2013), ainsi qu'avec le référentiel de compétences CanMeds.

- 2) Pratique clinique directe spécialisée auprès des patients, de leurs familles et de leurs proches lors de situations de soins complexes
- 3) Consultation, coaching, guidance et leadership
- 4) Recherche et évidence scientifique.

OBJECTIFS DE FORMATION

1. Fondements de la discipline infirmière et de la PIA :

- 1.1. Positionner d'un point de vue épistémologique les savoirs liés à leur discipline en étant capable de les contextualiser dans un univers interdisciplinaire.
- 1.2. Exposer un point de vue théorique et critique sur les bases de la PIA et sur sa plus value pour les systèmes de soins.
- 1.3. Utiliser les conceptions et les principaux modèles de PIA pour être à même d'évaluer les pratiques infirmières existantes, de proposer, expérimenter ou évaluer des savoir-faire infirmiers novateurs.
- 1.4. Prendre en considération les dimensions éthiques relatives à l'exercice infirmier, participer à des décisions éthiques ou à des plaidoyers en faveur de l'éthique clinique, de l'éthique de l'enseignement et de la recherche et intégrer les dispositions qui régissent leur responsabilité professionnelle.

2. Pratique clinique directe spécialisée auprès des patients, de leurs familles et de leurs proches lors de situations de soins complexes:

- 2.1. Dispenser des soins spécialisés auprès de patients qui présentent des problématiques de soins complexes et assurer que ces soins soient fondés sur une connaissance approfondie des preuves scientifiques.
- 2.2. Développer des dispositifs de soins infirmiers novateurs qui favorisent l'autonomisation et qui tiennent compte de l'approche centrée sur le patient et sa famille.
- 2.3. Effectuer de la surveillance experte de soins complexes, de la coordination, du suivi clinique avec les équipes interdisciplinaires.
- 2.4. Mettre en œuvre des stratégies de promotion de la santé, y compris l'éducation aux patients et aux familles, tenant compte des fondements psycho-cognitifs des comportements de santé.
- 2.5. S'engager à garder ses connaissances à jour et à participer à la diffusion des nouveaux savoirs.

3. Consultation, coaching, guidance et leadership :

- 3.1. Evaluer les soins en tenant compte des niveaux de preuve scientifique, des composantes éthiques, culturelles, légales et organisationnelles.
- 3.2. Offrir des consultations visant l'analyse de pratique, le développement clinique, la supervision de projets cliniques.
- 3.3. Elaborer et mettre en œuvre de nouvelles stratégies face à des besoins de soins qui se complexifient.
- 3.4. Conseiller et accompagner des patients ou des familles qui sont aux prises avec des problèmes de soins complexes.
- 3.5. Exercer un leadership d'influence et un leadership transformationnel afin d'implanter des innovations en faveur de la réduction des risques, de la qualité, la sécurité, ou l'efficience des soins.

4. Recherche et évidence scientifique :

- 4.1. Procéder à des revues de littérature et en synthétiser l'essentiel par niveau de preuve.
- 4.2. Comprendre les résultats de recherche pour en juger le niveau d'évidence scientifique et leur potentiel d'application.
- 4.3. Conduire, coordonner ou participer à la réalisation de recherches empiriques concernant les soins infirmiers, y compris les recherches à dimension interdisciplinaire.
- 4.4. Faciliter les liens entre chercheurs et membres des équipes de soins infirmiers, ainsi que le développement de la culture scientifique.

Le tableau suivant met en lien ces objectifs pédagogiques avec la cadre de qualifications au niveau Master pour le domaine des Hautes Ecoles Suisses (nqf.ch_HS) :

Domaines de compétences et objectifs pédagogiques (description détaillée voir plus haut)	Descripteurs nqf.ch				
	Connaissances et compréhension	Application des connaissances et de la compréhension	Capacité de former des jugements	Savoir-faire en termes de communication	Capacités d'apprentissage en autonomie
Fondements de la discipline infirmière et de la PIA					
1. Positionner et contextualiser les savoirs					
2. Développer une approche critique de la PIA					
3. Utiliser les modèles de PIA pour analyser les pratiques existantes					
4. Développer l'approche éthique					
Pratique clinique directe spécialisée auprès des patients, de leurs familles et de leurs proches en situation de soins complexes					
1. Soins spécialisés en contextes de soins complexes et intégration des preuves scientifiques					
3. Soutien à l'autonomie du patient, soins centrés patients et familles					
4. Promotion de la santé et éducation thérapeutique					
5. Mise à jour et diffusion des savoirs					
Consultation, coaching, guidance					
1. Evaluation des soins en intégrant tous les éléments					
2. Mise en place et supervision de projets cliniques					
3. Mise en place de nouvelles stratégies en situations de soins complexes					
4. Conseil et accompagnement au patient en situations de soins complexes					
5. Leadership infirmier					
Recherche et évidence scientifique					
1. Revue et synthèse de la littérature					
2. Evaluer les résultats de recherche et leur potentiel d'application					
3. Mener des projets de recherche empirique, y compris des projets interdisciplinaires					
4. Encourager les liens entre terrain et recherche et la culture scientifique					

DOMAINES DE COMPÉTENCES, MODULES ET UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

Chaque domaine de compétences comprend un ou plusieurs modules obligatoires ou à choix. Chaque module est composé de plusieurs enseignements. Un syllabus est distribué aux étudiant-e-s au début de chaque enseignement. Ce document comprend l'intitulé de l'enseignement, le nom du professeur responsable et des autres enseignants éventuels, les compétences ou objectifs d'apprentissage visés, les méthodes pédagogiques, les modalités d'évaluation, les références bibliographiques, ainsi que l'horaire.

EVALUATION

Chaque enseignement donne lieu à une évaluation destinée à vérifier l'acquisition, par l'étudiant-e, des compétences visées. Les évaluations de chaque enseignement sont notées de 6 (meilleure note) à 1 (moins bonne note) - la note de passage étant 4. L'étudiant-e-e doit obtenir, pour chaque module, une moyenne de module égale ou supérieure à 4. Le calcul s'effectue par les notes obtenues pour chaque enseignement du module, pondérées par le nombre de crédits ECTS de cet enseignement⁴.

En cas de moyenne insuffisante (inférieure à 4) à un module, l'étudiant doit se présenter pour une seconde et dernière tentative à toutes les évaluations du module pour lesquelles il a obtenu une note inférieure à 4.

MODULES OBLIGATOIRES

DOMAINE 1 : Fondements de la discipline infirmière et de la pratique infirmière avancée

Ce domaine comprend un module.

Module : Discipline infirmière et PIA (10 crédits ECTS)

Ce module de 10 crédits ECTS représente environ 100 heures d'enseignement selon l'horaire et l'équivalent de 250 à 300 heures de travail, enseignement compris, à fournir de la part de l'étudiant-e. Il comprend trois unités d'enseignement obligatoires.

Libellés des unités d'enseignement	Responsable de l'enseignement	Type d'enseignement	Type d'évaluation	ECTS
Fondements théoriques et concepts de la discipline infirmière	M. Shaha, Prof. HES agréée	40 h. C + S	Validation Ecrit	4
Épistémologie des sciences, et éthique des soins	S. Romagnoli, Chargé de cours A. Oulevey Bachmann, Prof. HES ordinaire	30 h, C + S	Validation Ecrit	3
Fondements de la PIA	M.-J. Roulin, Prof HES agréée	30 h. C + S	Validation Ecrit	3

C= Cours ex cathedra, S=Séminaire, Validation=pendant la période de cours

DOMAINE 2 : Pratique clinique directe spécialisée auprès des patients, de leurs familles et de leurs proches lors de situations de soins complexes

Ce domaine comprend un module.

Module : Soins centrés sur les patients et leurs familles (7 crédits ECTS)

Ce module de 7 crédits ECTS représente 78 heures d'enseignement et l'équivalent de 175 à 210 heures de travail, enseignement compris, à fournir de la part de l'étudiant-e. Il comprend trois unités d'enseignement obligatoires.

Libellés des unités d'enseignement	Responsable de l'enseignement	Heures et type d'enseignement	Type d'évaluation	ECTS
Examen clinique avancé	Prof. O. Doyon, Prof. invitée	30h, C + TP	A déterminer	3
Education thérapeutique en contexte de maladie chronique	D. Morin, Chargée de cours	14h*, C + S	Validation Ecrit	2
Approche systémique de la famille	V. De Goumoens, Chargée de cours	16h*, C + S	A déterminer	2

*Nbre d'heures en présence selon horaire. Enseignement partiellement enseigné à distance (enseignement hybride)

C= Cours ex cathedra, S=Séminaire, TP=Travaux pratiques, Validation=pendant la période de cours,

⁴ Selon l'Art 7, Al.3 et 4 du Règlement du MScSI: www.unil.ch/sciences-infirmieres.

DOMAINE 3 : Consultation, coaching, guidance et leadership

Ce domaine comprend deux modules.

Module : Projet clinique et leadership (9 crédits ECTS)

Ce module de 9 crédits ECTS représente 90 heures d'enseignement selon l'horaire des cours et l'équivalent de 225 à 270 heures de travail, enseignement compris, à fournir de la part de l'étudiant-e. Il comprend trois unités d'enseignement obligatoires.

Libellés des unités d'enseignement	Responsable de l'enseignement	Heures et type d'enseignement	Type d'évaluation	ECTS
Développement et direction d'un projet clinique I	B. Perrenoud, Chargée de cours	60h, C + S	Validation Ecrit	6
Leadership	A-S. Ramelet, Prof. ordinaire	30h, C + S	Validation Ecrit	3

C= Cours ex cathedra, S=Séminaire, Validation=pendant la période de cours

Module : Consultation experte (7 crédits ECTS)

Ce module de 7 crédits ECTS représente 28 heures d'enseignement en présence selon l'horaire des cours et l'équivalent de 175 à 210 heures de travail, enseignement compris, à fournir de la part de l'étudiant-e. Il comprend deux unités d'enseignement obligatoires.

Libellés des unités d'enseignement	Responsable de l'enseignement	Heures et type d'enseignement	Type d'évaluation	ECTS
Développement et direction d'un projet clinique II	B. Perrenoud, Chargée de cours	20h*, S	Validation Ecrit	4
Qualité, risques et sécurité des soins*	M. Eicher, Prof. associée	20h*, A déterminer	A déterminer	3

*Nbre d'heures en présence selon horaire. Enseignement partiellement enseigné à distance (enseignement hybride)

C= Cours ex cathedra, S=Séminaire, Validation=pendant la période de cours

DOMAINE 4 : Recherche et évidence scientifique

Ce domaine comprend deux modules.

Module : Recherche avancée I (7 crédits ECTS)

Ce module de 7 crédits ECTS représente 70 heures d'enseignement selon l'horaire des cours et l'équivalent de 175 à 210 heures de travail, enseignement compris, à fournir de la part de l'étudiant-e. Il comprend deux unités d'enseignement obligatoires.

Libellés des unités d'enseignement	Responsable de l'enseignement	Heures et type d'enseignement	Type d'évaluation	ECTS
Méthodes de recherche en sciences de la santé I - Fondements et processus	C. Mabire, MER1	40h. C + S	Validation Ecrit	4
Statistiques pour les sciences de la santé I	C. Ortoleva Bucher, Prof. HES ordinaire	30h. C	Validation Ecrit	3

C= Cours ex cathedra, S=Séminaire, Validation=pendant la période de cours

Module : Recherche avancée II (10 crédits ECTS)

Ce module de 10 crédits ECTS représente 100 heures d'enseignement selon l'horaire des cours et l'équivalent de 250 à 300 heures de travail, enseignement compris, à fournir de la part de l'étudiant-e. Il comprend quatre unités d'enseignement obligatoires.

Libellés des unités d'enseignement	Responsable de l'enseignement	Heures et type d'enseignement	Type d'évaluation	ECTS
Méthodes de recherche en sciences de la santé II - Résultats probants et pratiques exemplaires	C. Mabire, MER1	30h. C + S	Validation Ecrit	3
Statistiques pour les sciences de la santé II	C. Ortoleva Bucher Prof. HES ordinaire	20h. C	Examen Ecrit	2
Séminaire de recherche	L. Rio Chargée de cours	30h. S	Validation Ecrit + Oral	3
Entretien avancé	M. Eicher, Prof. associée	20h, C, S	A déterminer	2

C= Cours ex cathedra, S=Séminaire, Validation=pendant la période de cours, Examen=pendant la période d'examen

MODULE « COURS A CHOIX » (10 crédits ECTS)

Ce module de cours à choix comprend 10 crédits ECTS, représentant un volume d'heures de travail de 250 à 300 heures pour l'étudiant-e. Les cours à choix sont principalement destinés à soutenir l'étudiant-e dans la réalisation de son mémoire de Master. Il peut choisir des cours proposés dans le cadre du MScSI (voir liste de cours ci-après) ou des cours de niveau Master dispensés au sein de l'UNIL, de la HES-SO, de l'UNIGE, ou d'autres Hautes écoles. En tous les cas, tous les cours à choix identifiés par l'étudiant-e doivent être acceptés par le Comité directeur du Master⁵. Tous les enseignements de ce module de cours à choix se déroulent sur une base semestrielle et sont généralement suivis par l'étudiant-e durant ses 3^e et 4^e semestres d'études. Dans la liste ci-après, chaque enseignement à choix est rattaché au domaine de compétence principalement visé.

LISTE DES COURS À CHOIX DISPENSÉS DANS LE CADRE DU MSCSI⁶

Enseignements s'inscrivant principalement dans le Domaine II : Pratique clinique directe spécialisée auprès des patient-e-s, de leurs familles et de leurs proches lors de situations de soins complexes

Libellés des unités d'enseignement	Responsable de l'enseignement	Indication du semestre Heures et type d'enseignement	Type d'évaluation	ECTS
Viellissement – Transitions et enjeux pour les soins	H. Verloo, Prof. HES ordinaire A. Stuckelberger, Chargée de cours	Semestre 4 30 h, C + S	Validation Ecrit + oral	3
Viellissement – Examen clinique spécialisé	H. Verloo, Prof. HES ordinaire	Semestre 4 30 h, C + S + TP	Validation Ecrit+Pratique	3
Stage de PIA	N. Bochaton, Chargée de cours	Semestre 3 et 4	Validation Ecrit	3

C= Cours ex cathedra, S=Séminaire, TP= Travaux pratiques, Validation=pendant la période de cours

Enseignements s'inscrivant principalement dans le Domaine IV : Recherche et évidence scientifique

Libellés des unités d'enseignement	Responsable de l'enseignement	Indication du semestre Heures et type d'enseignement	Type d'évaluation	ECTS
Transfert de connaissances	L. Rio Chargée de cours	Semestre 3 et 4	Validation Ecrit	1 à 3

⁵ Selon l'Art. 4, al. 5 du Règlement du MScSI.

⁶ Sous réserve d'un nombre minimal d'étudiant-es inscrits.

Stages de recherche	H. Verloo, Prof. HES ordinaire L.Rio, Chargée de cours C. Ortoleva Bucher, Chargée de cours	Semestre 3 et 4	Validation Ecrit	2 à 4
Anglais pour les sciences infirmières	Centre des langues de l'UNIL	Semestre 1 ou 3 et 2 ou 4 Cours	Validation Ecrit	3

MODULE « MEMOIRE DE MASTER » (30 crédits ECTS)

Ce module consiste pour chaque étudiant-e à réaliser un mémoire de Master. Tout mémoire de master est suivi par un directeur de mémoire et, éventuellement, un codirecteur⁷. La réalisation du mémoire de Master débute dès le semestre 1 et se termine au semestre 4, représentant l'équivalent de 750 à 900 heures de travail encadré et personnel. Le mémoire de Master est défendu oralement par l'étudiant-e, après avoir acquis préalablement les 60 crédits ECTS liés aux enseignements du MScSI. Le mémoire de Master est évalué par un Jury de mémoire sous l'angle de la pertinence du travail de recherche, de la qualité scientifique incluant la logique, la cohérence et la synthèse des connaissances, de la validité des résultats et de la valeur de la discussion du travail écrit, ainsi que sous l'angle de la qualité de sa présentation orale.

⁷ Selon Art. 8 du Règlement du MScSI

CURSUS 2017-2019, VISION D'ENSEMBLE

Le tableau qui suit présente chacun des modules en fonction du semestre où il est déployé. En ce qui concerne le module « Cours à choix », ses enseignements peuvent être suivis durant les 4 semestres du programme (bleu pâle). Cependant, la plupart des enseignements à choix proposés dans le cadre du MScSI se déroulent aux semestres 3 et 4. Les 10 crédits ECTS du module « Cours à choix » ne s'obtiennent que lorsque toutes les validations des enseignements le constituant ont été effectuées, et cela, au plus tard au semestre 4. En ce qui concerne le module « Mémoire de Master », la réalisation du mémoire nécessite de la part de l'étudiant-e un travail en continu (vert) et dont la charge va s'accroissant du premier au dernier semestre. Les 30 crédits ECTS ne peuvent être obtenus qu'au dernier semestre d'études (vert), après que l'étudiant-e ait obtenu, de la part de son Jury de mémoire, une note définitive de mémoire égale ou supérieure à 4.0.

Modules et cours	ECTS	Semestre 1 Automne 2017-2018	Semestre 2 Printemps 2018	Semestre 3 Automne 2018-2019	Semestre 4 Printemps 2019
Discipline infirmière et PIA		10			
Fondements théoriques et concepts de la discipline infirmière	4				
Fondements de la PIA	3				
Epistémologie des sciences et éthique des soins	3				
Recherche avancée I		7			
Statistiques pour les sciences de la santé I	3				
Méthodes de recherche en sciences de la santé I	4				
Projet clinique et Leadership		9			
Développement et direction de projets cliniques I	6				
Leadership	3				
Recherche avancée II		10			
Statistiques pour les sciences de la santé II	2				
Méthodes de recherche en sciences de la santé II	3				
Séminaire de recherche	3				
Entretien avancé	2				
Consultation experte		7			
Qualité, risques et sécurité des soins	3				
Développement et direction de projets cliniques II	4				
Soins centrés sur les patients et leurs familles		7			
Examen clinique avancé	3				
Education thérapeutique en contexte de maladie chronique	2				
Approche systémique de la famille	2				
Cours à choix	10				
Mémoire de Master	30				